



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

6 PAGES
5 CENTIMES

ABONNEMENTS Nord et Départements limitrophes... 5 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres départements... 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITÉ Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger

Judi 4 janvier 1906

ELECTIONS SÉNATORIALES

du 7 Janvier 1906

CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

(Section française de l'Internationale ouvrière)

- DELORY, député du Nord.
DELESALLE Edouard, ancien adjoint au Maire de Lille.
CARRETTE Henri, ancien maire de Roubaix.
FLEVET, conseiller général, maire de Caudry.
GHESQUIÈRE Henri, conseiller général de Lille.
MELIN Pierre, vice-président du Conseil des Prud'hommes de Valenciennes.
RASSEL, conseiller municipal d'Escaudœuvres.
SELLE, député, maire de Denain.

AUX DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

CITOYENS,

Le Parti Socialiste a décidé de présenter une liste complète de candidats à vos suffrages. Cette liste vous la connaissez... Elle est composée d'hommes qui, tous, se sont voués à la défense de la démocratie.

depuis plus d'un siècle et toujours vainement attendue. Vous nous criez :

Aux Urnes, Citoyens!

comme les « Sans-Culottes », nos pères, criaient : « AUX ARMES ! » — c'est-à-dire avec la même foi, la même ardeur, le même enthousiasme. Ce n'est plus la patrie qu'il s'agit de sauver, c'est la République qu'il faut affermir, en la débarrassant des liens qui entravent son marche.

LIBRES PROPOS

LE DROIT SOCIALISTE

En divers articles, j'ai soutenu, sous ma responsabilité personnelle, que dans toute élection plurinomiale ou au scrutin de liste, le Parti Socialiste, fraction du Bloc de gauche, avait le droit de revendiquer, en cas de ballottage, une part de représentation égale au chiffre des suffrages qu'il a obtenus au premier tour de scrutin.

Chronique Electorale

Les Elections Senatoriales

DU NORD

Discipline de poires

La revendication qui, dès le premier jour de la période électorale sénatoriale, a été formulée en faveur de la discipline par le Parti Socialiste, n'a pas pu jusqu'au jour de la faveur des comités, candidats et journaux de la liste républicaine.

La Bataille Senatoriale

M. Jeannerod et le « Bloc »



CHEZ LES BLEUS. — F...chez-moi ces gairlards là au « bloc ». CHEZ LES JAUNES. — Citoyens, je suis candidat contre le « bloc ».

DEUXIEME EXEMPLE :

Aux mêmes élections, dans le canton Sud de Lille, le candidat socialiste le citoyen Renard obtenait au premier tour 2797 voix contre 1555 seulement à M. Werquin et 1554 au candidat clérical.

TROISIEME EXEMPLE :

Aux élections municipales dernières, à Hellemmes, la liste de la municipalité socialiste sortante arrivait première au premier tour avec 940 suffrages environ contre 835 à la liste républicaine, ayant à sa tête M. Fanyau et 475 voix à la liste clérical.

LE SIMPLE SENS REPOND :

Le simple bon sens répond, et dès lors « la cause est entendue », comme l'on dit au Palais.

Nous concluons donc que, malgré l'insistance et savantes dissertations du « Progrès du Nord », le « droit » du Parti Socialiste à un siège sur la liste sénatoriale, dans le cas archi-probable où ses voix seront nécessaires à cette liste pour triompher, sera aussi incontestable, après le premier tour de scrutin, que l'était le droit à un siège reconnu par le Congrès républicain, au Parti radical-socialiste.

Chronicque Electorale

Les Elections Senatoriales

DU NORD

Discipline de poires

La revendication qui, dès le premier jour de la période électorale sénatoriale, a été formulée en faveur de la discipline par le Parti Socialiste, n'a pas pu jusqu'au jour de la faveur des comités, candidats et journaux de la liste républicaine.

PREMIER EXEMPLE :

Aux élections cantonales de 1901, dans le canton Est de Lille, le candidat socialiste, le citoyen Veréque, arrivait le premier au premier tour avec 2305 voix, contre 2217 à M. Tribourdaux et 950 au candidat clérical.

Aux élections cantonales de 1901, dans le canton Est de Lille, le candidat socialiste, le citoyen Veréque, arrivait le premier au premier tour avec 2305 voix, contre 2217 à M. Tribourdaux et 950 au candidat clérical.

NAMA et de LOUBET-LA-HONTE, les électeurs voyant que la répulsion qu'ils voulaient couler contre le Président de la République...

LA Représentation Senatoriale

DANS LE NORD

de 1876 à 1906

À la veille de l'élection sénatoriale du Nord, il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler sommairement les noms des hommes qui, depuis 1876, c'est-à-dire depuis les premiers scrutins sénatoriaux qui eurent lieu sous la troisième République, représentèrent notre département à la Chambre-Haute, et de dire brièvement les circonstances de leur élection.

Recrutement et élection du Sénat

Le Sénat a été institué par la loi du 25 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics. Sa composition, son mode de recrutement, ses attributions ont été réglées par la loi du 24 février 1875, qui ne fut promulguée qu'après la précédente, et par la loi organique du 2 août 1875.

De 1876 à 1888

Le 5 janvier 1879 eut lieu le premier renouvellement partiel du Sénat. Le Nord, comme nous l'avons dit, faisait partie de la série B, comprenant les sénateurs dont le mandat expirait après la première période triennale.

De 1888 à 1897

Le troisième renouvellement de la représentation sénatoriale dans le Nord se fit en 1888 le scrutin eut lieu le 5 janvier.

De 1897 à 1906

Le Nord compte huit sénateurs élus et un nombre de sièges de sénateurs à pourvoir.

Les sénateurs inamovibles

Avant de se proroger et avant la réunion des collèges sénatoriaux, l'Assemblée nationale nomma au scrutin de liste les soixante-cinq sénateurs inamovibles. Sept étaient du Nord : MM. Corne, Kolb-Bernard, Pajot, le comte Roger, Testelin, Théry et Wallon.

M. Loubet et les Clericaux

Après avoir traîné longtemps dans la boue le nom de l'honorable M. Loubet, après avoir déversé sur l'élu du Congrès de Versailles tout leur répertoire d'outrages, après avoir notament qualifié de LOUBET-PA-

M. Loubet et les Clericaux

Après avoir traîné longtemps dans la boue le nom de l'honorable M. Loubet, après avoir déversé sur l'élu du Congrès de Versailles tout leur répertoire d'outrages, après avoir notament qualifié de LOUBET-PA-

Il ne reste donc plus aucun sénateur inamovible originaire du Nord. Il convient cependant de considérer, comme tel, M. de Marcère, élu par le Sénat le 24 février 1884, en remplacement de M. de Rumilly, M. de Marcère est né à Domfront, dans l'Orne, le 16 mars 1828. Ancien magistrat, Douai, il fut envoyé à l'Assemblée nationale par le département du Nord, et c'est à ce titre qu'on le considère comme l'un de nos représentants au palais du Luxembourg.

Les sénateurs élus de 1876 à 1879

Les premières élections sénatoriales eurent lieu le 30 janvier 1876. Le maréchal de MacMahon était alors président de la République et l'on était sous le ministère réactionnaire Buffet. Sur vingt-huit députés que comptait le Nord, vingt-deux étaient monarchistes, et quatre-vingt-cinq conseillers généraux sur soixante-et-un étaient hostiles à la République.

Les sénateurs élus de 1876 à 1879

Une liste républicaine fut élaborée, dite d'Union constitutionnelle, et patronnée par l'« Echo du Nord » et le « Progrès du Nord ». Ces journaux préconisaient à l'unanimité des voix gauches tant que la République serait contestée.

Les sénateurs élus de 1876 à 1879

Les journaux monarchistes avaient essayé de s'entendre pour présenter une liste unique. De nombreuses ambitions se montraient; ils ne purent y parvenir tout d'abord.

De 1879 à 1888

Le 5 janvier 1879 eut lieu le premier renouvellement partiel du Sénat. Le Nord, comme nous l'avons dit, faisait partie de la série B, comprenant les sénateurs dont le mandat expirait après la première période triennale.

De 1888 à 1897

Le troisième renouvellement de la représentation sénatoriale dans le Nord se fit en 1888 le scrutin eut lieu le 5 janvier.

De 1897 à 1906

Le Nord compte huit sénateurs élus et un nombre de sièges de sénateurs à pourvoir.

Les sénateurs inamovibles

Avant de se proroger et avant la réunion des collèges sénatoriaux, l'Assemblée nationale nomma au scrutin de liste les soixante-cinq sénateurs inamovibles. Sept étaient du Nord : MM. Corne, Kolb-Bernard, Pajot, le comte Roger, Testelin, Théry et Wallon.

M. Loubet et les Clericaux

Après avoir traîné longtemps dans la boue le nom de l'honorable M. Loubet, après avoir déversé sur l'élu du Congrès de Versailles tout leur répertoire d'outrages, après avoir notament qualifié de LOUBET-PA-

M. Loubet et les Clericaux

Après avoir traîné longtemps dans la boue le nom de l'honorable M. Loubet, après avoir déversé sur l'élu du Congrès de Versailles tout leur répertoire d'outrages, après avoir notament qualifié de LOUBET-PA-